

Corrigé bac philosophie 2022 Métropole, juin

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2022 Métropole, juin. Les trois sujets au choix sont traités séparément ; un candidat ne devait en traiter qu'un.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 : les pratiques artistiques transforment-elles le monde ?

Problème

Une œuvre peut changer la matière, notre perception ou les rapports sociaux. Mais ces transformations ont-elles la même portée que celles de la technique ou de la politique ? La question porte sur les pratiques artistiques, donc aussi sur l'activité de créer et de faire circuler des œuvres.

Développement possible

L'art transforme d'abord matériellement le monde. Une construction, une sculpture ou une mise en scène réorganise un espace et y introduit des formes. Même une œuvre qui représente un paysage ne le restitue pas sans choix : elle compose une certaine visibilité. L'art n'est donc pas une simple copie inerte de ce qui existe.

Il modifie aussi notre expérience. Une œuvre peut faire percevoir une souffrance jusque-là ignorée ou donner une forme à une expérience intime. Un récit déplace le point de vue du lecteur et rend pensables d'autres vies. Cette transformation ne change pas immédiatement les lois ou les ressources, mais elle peut modifier ce qui mérite attention et discussion.

Cependant, aucune efficacité sociale n'est automatique. Une œuvre critique peut être ignorée, récupérée ou appréciée sans changement de conduite. L'art participe au monde avec ses institutions et ses publics ; il ne commande pas seul leurs décisions. Son pouvoir tient souvent à l'ouverture de possibilités plutôt qu'à la production d'un résultat déterminé.

Conclusion

Les pratiques artistiques transforment le monde dans ses formes et dans la manière de l'éprouver. Leur puissance politique reste indirecte et incertaine. Elles peuvent préparer un changement sans se substituer aux actions qui le réalisent.

Sujet 2 : Revient-il à l'État de décider de ce qui est juste ?

Problème

L'État établit les lois et organise leur application. Pourtant, une loi peut être injuste. La question oblige à distinguer la décision publique nécessaire à la vie commune de la définition ultime de la justice.

Développement possible

Une autorité commune est nécessaire pour sortir du conflit entre appréciations privées. Sans règles opposables à tous et sans procédure de jugement, chacun risque d'imposer son intérêt par la force. L'État doit donc prendre des décisions sur la répartition des droits, des obligations et des sanctions.

Mais cette compétence ne rend pas juste tout ce qu'il décide. Un pouvoir peut légaliser la discrimination ou protéger ses propres agents. Confondre justice et conformité à la loi interdirait alors de critiquer l'injustice des institutions. Il faut disposer de raisons pour évaluer les lois : égalité, respect des personnes, possibilité de contester et de se défendre.

L'État peut ainsi organiser une décision de justice sans en posséder arbitrairement le critère. Débat public, séparation des pouvoirs et contrôle des décisions limitent la prétention du gouvernant à dire seul le juste. Le désaccord citoyen n'est pas toujours un refus de toute règle : il peut demander une règle plus défendable.

Conclusion

Il revient à l'État de trancher publiquement selon des règles et des garanties, mais non de rendre juste une décision par sa seule volonté. La justice suppose que le pouvoir lui-même puisse être jugé.

Sujet 3 : explication du texte de Cournot

Thèse et problème

Cournot examine la possibilité de fonder une psychologie scientifique sur la seule observation intérieure. Il soutient que cette introspection ne satisfait pas les conditions de répétition et de contrôle commun qui caractérisent l'observation scientifique.

Les deux conditions de l'observation scientifique

La première est la répétabilité dans des circonstances exactement définies. Répéter l'observation doit permettre de retrouver le résultat, à l'intérieur d'une marge d'erreur. Cournot n'exige donc pas une mesure absolument parfaite : il intègre les limites de l'expérience.

La seconde est une indépendance relative à l'égard de l'observateur. Des personnes compétentes doivent pouvoir constater le même fait. Une incapacité particulière à voir ou à mesurer ne suffit pas à rendre le résultat arbitraire, si d'autres observateurs qualifiés peuvent le contrôler.

Pourquoi l'introspection pose difficulté

Les états intérieurs sont changeants et difficiles à reproduire. Surtout, le sujet qui observe est lui-même ce qu'il observe. Les variations individuelles affectent donc simultanément le phénomène et son accès. Il devient difficile de distinguer une propriété générale d'une impression propre à une personne.

La question finale confronte deux expériences. Le philosophe qui explore sa conscience ne peut garantir que chacun retrouvera ce qu'il décrit. L'astronome, le physicien ou le naturaliste peut au contraire inviter d'autres personnes à contrôler un objet ou une expérience. Leur accord ne crée pas la vérité par vote : il atteste une observation accessible indépendamment d'un seul témoignage.

Portée et limite

Le texte critique un fondement particulier de la psychologie, l'introspection seule. Il ne démontre pas l'impossibilité de toute recherche scientifique sur les conduites ou l'esprit. L'enjeu est de distinguer une expérience vécue, qui peut avoir une valeur personnelle, d'un résultat partageable et contrôlable.